

Verger-maraîcher : associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie

Objectifs

- Comprendre les grands principes du maraîchage en agroforesterie fruitière ; - Se familiariser avec la diversité des systèmes envisageables, les déterminants techniques, les points de vigilances et les leviers économiques de la plantation à la récolte ; - Savoir anticiper l'évolution de ce système de production au fil des années afin d'en optimiser la gestion ; - Adapter l'agroforesterie successionale maraîchère à son projet agricole.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Présentation des systèmes maraîchers en agroforesterie fruitière ;
- Les grands principes pour associer les cultures annuelles avec les arbres fruitiers ;
- Exemples d'aménagements : arbres isolés, haies fruitières, lignes incorporant fruitiers et petits fruits... ;
- Produire des arbres fruitiers en pépinière collective : pourquoi et comment ? ;
- Les éléments techniques pour une plantation réussie ;
- Données économiques et cas pratique ;
- Gestion de son agroécosystème au fil des années : tailles, irrigation, fertilisation et amendements, récolte, etc.
- Maximiser l'auto-fertilité dans son système productif : le lien vers l'agriculture syntropique.

En savoir plus sur <https://www.gaiainformation.com/verger-maraicher-associer-legumes-et-arbres-fruitiers-en-agroforesterie/>

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

08 nov 2022 46
09:30 - 17:30 (7hrs)

09 nov 2022 46
09:30 - 17:30 (7hrs)

Grégoire SERVAN, maraîcher et formateur à Gaïa Formation

Grégoire SERVAN, maraîcher et formateur à Gaïa Formation

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 08/11/2022

Tarifs

Adhérent 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nos formations sont à prix libre pour les personnes non éligibles.

Plus de renseignements

Aurore Péguin
formation-adearlot@orange.fr
ADEAR du Lot
Place de la Halle
46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.